l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté Égalité Fraternité

SOURIEZ, VOUS ÊTES ASSURÉS

ÉTUDIANTS, votre assurance maladie est simple et gratuite

DÈS VOS 18 ANS, ADOPTEZ LES 5 BONS RÉFLEXES :

- **Mettez à jour votre carte Vitale**, une fois par an et à chaque changement de situation
- **Ouvrez votre compte ameli** sur l'appli ameli ou sur ameli.fr
- **Transmettez votre RIB à la caisse d'assurance maladie** de votre lieu de résidence
- **Déclarez un médecin traitant** pour vous assurer un meilleur suivi médical et être mieux remboursé
- **Adhérez à une complémentaire santé** pour compléter vos remboursements de l'Assurance Maladie

Vous avez moins de 30 ans ?

Vous êtes à la recherche d'un emploi, d'un volontariat ou d'une formation ?

Rendez-vous sur : **1jeune1solution.gouv.fr**

Découvrez :

FRANCE RELANCE

- de 100 000 offres d'emploi
- des milliers d'employeurs
- de 1 000 évènements de recrutement

Suivez l'actualité de votre CPAM @CpamFlandres Assurance Maladie des Flandres

ameli.fr